



INFORMATION

Magasin en Franchise

CARREFOUR MARKET BETTON

Chers clientes, chers clients,

Les salariés du magasin, les élus CGT et membres du CE Ouest attirent votre attention sur le fait que votre magasin Carrefour Market Betton se mobilisent actuellement pour contester le projet de passage en location-gérance (Franchise), à partir du 1 Février 2018.

Pourquoi cette décision de la part du groupe Carrefour ?

Nous avons été informé de ce projet alors que :

- * le magasin réalise des bénéfices sur les deux dernières années*
- * le groupe Carrefour, c'est plus de 78 Millions d'€ de bénéfice sur le 1er semestre 2017*
- * Mr Alexandre Bompard (PDG Carrefour) bénéficie d'une rémunération de plus 14 millions d'€ alors que le salaire médian pour un salarié de votre magasin se situe au alentour de 1200€ net...Mais 80% des salariés sont en dessous de ce seuil.*

Quels effets vont se produire sur les salariés de votre supermarché ?

- * Fin de l'application de la convention collective du groupe Carrefour qui offre des protections aux salariés et des droits en matière de qualité de vie.*
- * Perte d'environ 20% de la rémunération globale (pas de prime d'intéressement, ni de prime de participation, fin du plan épargne entreprise, gel de la prime vacances,...)*
- * Fin des avantages du comité d'entreprise.*
- * Fin de la protection par certains syndicats.*
- * Pressions psychologiques et physiques possible du futur franchiseur*
- * Facilité de licenciement collectif à cause des ordonnances MACRON...*

Quels effets pour vous, les clients/es ?

- * Mise en suspend d'un plan d'investissement de rénovation du magasin et du passage « Market » qui améliorent vos conditions d'achats et d'attrait du magasin.*
- * Possible augmentation du coût des produits avec une politique de prix en hausse*
- * Fin d'un personnel agréable et disponible pour vous servir*
- * Précarisation de vos futurs emplois et ceux de vos enfants*
- * Flexibilisation et poly-compétence à outrance*
- * Non-respect des amplitudes et du repos dominical avec la généralisation du travail le dimanche.*

Pour la CGT, il s'agit clairement de DUMPING SOCIAL où les salariés sont la variable d'ajustement des profits que veulent les actionnaires. Les magasins d'Orléans, Bellême, Guer sont également concernés.

4 magasins sont déjà passés en location-gérance, en 2017 et bien d'autres avant...

Nous allons continuer notre combat jusqu'à ce que la direction recule sur ce vaste plan social généralisé. Nous défendons nos emplois et ceux de demain.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien